



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 octobre 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 19 octobre 2006, adressée
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Timor-Leste
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une copie de la lettre signée par José Ramos-Horta, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, au sujet des forces militaires multinationales au Timor-Leste (voir annexe). Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Sofia **Borges**



**Annexe à la lettre datée du 19 octobre 2006, adressée
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par
intérim de la Mission permanente du Timor-Leste
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Forces militaires multinationales au Timor-Leste

Au nom du peuple et du Gouvernement timorais, je tiens tout d'abord à vous remercier, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, d'avoir créé la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), après avoir donné votre accord aux forces multinationales envoyées à notre secours, en mai de cette année, par l'Australie, la Malaisie et la Nouvelle-Zélande, en même temps que la Garde nationale républicaine venue du Portugal.

Je note, au paragraphe 2 de la résolution 1704 (2006) du 25 août 2006, que le Secrétaire général a été prié d'examiner les arrangements entre la MINUT et les forces internationales de sécurité, après avoir consulté toutes les parties prenantes, y compris le Gouvernement du Timor-Leste, et de présenter ses vues le 25 octobre 2006 au plus tard.

Me référant à notre lettre en date du 18 août, dans laquelle je vous faisais part des vues des dirigeants timorais sur la question, je me propose ici de vous exposer la manière dont les dirigeants timorais envisagent actuellement la situation, afin de vous tenir convenablement informé, après avoir consulté et pris en compte l'intérêt supérieur du peuple timorais et de ses voisins ainsi que les questions dont s'occupe actuellement le Conseil de sécurité.

- Forces de sécurité multinationales-internationales pour le Timor-Leste

Dans notre lettre du 11 juin 2006, nous vous indiquions que les forces multinationales de défense, désignées sous le nom de Forces interarmées 631 (JTF 631), avaient rapidement mis fin à la violence et stabilisé la situation. Ces forces ont continué à le faire d'une manière exemplaire et ont créé un climat de sécurité dans lequel les dirigeants timorais et la MINUT peuvent s'acquitter de leurs fonctions respectives d'administration, d'appui et de bons offices.

Grâce à cela, les pouvoirs publics timorais peuvent s'occuper des priorités actuelles de la reconstruction nationale, que sont la prestation de services, en particulier à l'intention des pauvres, l'aide aux personnes déplacées pour leur permettre de se réinstaller et de regagner leurs foyers dans le cadre du programme « Simu Malu » exécuté parallèlement à l'initiative du dialogue national lancée par notre président, et le renforcement des institutions; cela permet aussi à la police des Nations Unies, qui compte actuellement 700 hommes, de s'acquitter de ses fonctions habituelles de maintien de l'ordre, tout en travaillant en étroite collaboration avec les institutions et les autorités timoraises afin de reconstituer la Police nationale timoraise.

L'arrangement actuel, dans lequel la police des Nations Unies, par le biais de la MINUT, se charge du maintien de l'ordre pour le compte des pouvoirs publics tandis que les forces militaires interarmées (JTF 631) assurent la sécurité, avec l'aide de l'Australie, fonctionne de façon très satisfaisante. La coordination a été

excellente depuis le début de ce déploiement, qui se trouve désormais renforcé par la MINUT.

L'Australie, dont les effectifs militaires comptent actuellement 1 000 hommes environ, nous a informés qu'elle serait disposée à rester au moins jusqu'aux élections de 2007 et qu'au-delà de cette date, une prolongation pourrait être négociée, si cela s'avérait nécessaire.

Le Premier Ministre australien, John Howard, m'a également informé, lorsque je me suis rendu en Australie le 12 octobre 2006, que les forces qui se trouvent actuellement au Timor-Leste seraient maintenues à peu près à ce niveau au moins jusqu'en décembre, et plus longtemps au besoin, et qu'elles ne seraient à aucun moment inférieures à un bataillon.

D'autres États ont fait savoir qu'ils envisageraient de déployer des troupes pour s'associer à l'arrangement multinational actuel, dans le cadre d'une force de sécurité régionale.

J'ai parfaitement conscience, comme tout le peuple timorais, que le Conseil de sécurité est actuellement saisi de nombreuses questions qui nécessitent de toute urgence son attention et ses moyens, et je ne souhaite pas non plus que le Timor-Leste soit une source de dépenses, d'autant plus que nous avons des voisins en mesure d'aider le Conseil de sécurité et disposés à le faire.

Je suis donc en mesure de déclarer que toutes les institutions publiques de notre pays, y compris notre président, souhaitent que l'arrangement actuel entre les forces de police placées sous la direction des Bérêts bleus et les forces militaires placées sous la direction des Bérêts verts soit maintenu, avec l'approbation du Conseil de sécurité. Cet arrangement est celui qui correspond le mieux à la situation au Timor-Leste.

Le Premier Ministre
(Signé) José **Ramos-Horta**